



Conseil - Accompagnement professionnel
Femme et Travail
Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Yverdon-les-Bains

Inscriptions et désinscriptions à la newsletter à : info@cap-pro.ch

>> EDITO

MARDI 14 JUIN : Journée de fête et de GRRRêve pour l'égalité

Pour fêter les 40 ans du droit de vote des femmes, les 30 ans de l'égalité ancrée dans la Constitution, mais aussi les 33 mois d'existence de notre service de conseil, **CAP vous propose de se retrouver autour de la bière *Exceptionn'elles*, brassée par CAP.**

Vous êtes chaleureusement invités au **Temple du Bas à Neuchâtel, dès 11h30 heures.**

La bière CAP est née d'une envie créative, suivi d'un travail en équipe. Brassée avec force soins, chauffée avec justesse, puis mise en bouteille à la main, notre bière s'est finalement vue apposée l'étiquette *Exceptionn'elles* !

De l'ENERGIE et des COMPETENCES,

De la CREATIVITE et du PLAISIR,

De la PATIENCE et du SUIVI,

Des PERSONNALITES individuelles et un TRAVAIL EN EQUIPE :

**Les ingrédients pour produire une bière recourent ceux
pour VIVRE SA VIE PROFESSIONNELLE.**

La bière *Exceptionn'elles* nous donne l'opportunité de fêter la sortie du rapport d'activité et le travail réalisé en 2010. Et de fêter également le nouvel habillage graphique de CAP repris à travers le site web et une série de flyers.

Merci de relayer l'info : transmettez à votre réseau le lien de notre site internet réactualisé : www.cap-pro.ch.

CAP vous propose également **L'ATELIER SOFT SKILLS**. Comment mettre en valeur ses compétences de « savoir-être » et relationnelles, de plus en plus recherchées par les employeurs ?

Nous vous souhaitons bonne réflexion et bonne lecture et nous réjouissons de vous rencontrer le 14 juin.

>> MARDI 14 JUIN : FÊTE ET GRRRÊVE

L'égalité est ancrée dans la Constitution depuis 30 ans, elle est traduite dans une loi depuis 15 ans, mais dans les faits ?

Dans les faits, il y a par exemple égalité entre les pères et les mères quand on regarde le nombre d'heures de travail assumées chaque semaine, mais aussi une claire inégalité dans la répartition. Aux pères le travail rémunéré, aux mères le travail non rémunéré.

Tandis que les pères travaillent généralement à 100%, les mères travaillent à temps partiel ou restent au foyer pour assumer les tâches domestiques et familiales. Cette répartition entrave les femmes en termes de développement de carrière, d'accès à la formation continue et de progression salariale, et limite l'implication des hommes dans la sphère familiale.

>> Rejoignez-nous le 14 juin pour demander davantage d'équité : dès 11h30 au Temple du Bas à Neuchâtel, autour de la bière CAP *Exceptionn'elles*.

>> **Programme détaillé du 14 juin**

[Dans le canton de Neuchâtel](#)

[Dans le canton de Vaud](#)

[En Suisse](#)

>> **BIERE CAP EXCEPTIONN'ELLES**

La bière CAP *Exceptionn'elles* est née d'une envie créative. Collaborateur et collaboratrices de CAP, mais aussi personnes ayant bénéficié du service de conseil y ont participé.

Fruit de talents multiples, cette bière vaut la peine d'être dégustée et partagée.

>> Si vous souhaitez soutenir notre activité, commandez la bière CAP par e-mail ou par téléphone au tarif Fr. 5.- la bouteille.

>> Si vous souhaitez des informations sur la brasserie artisanale avec laquelle nous avons collaboré : www.bieresdeneuch.ch

>> **NOUVEL HABILLAGE : SITE WEB ET FLYERS**

La volonté d'offrir un nouvel habillage graphique à CAP partait de la nécessité de mieux valoriser le savoir-faire et le savoir-être de l'équipe de conseil de CAP.

Le cœur de notre activité est dorénavant mis en avant en lien avec les initiales **CAP : Conseil & Accompagnement professionnel**

Le logo reflète deux caractéristiques essentielles de notre activité de conseil : la solidité et la flexibilité. La **solidité** de notre activité de conseil repose sur une large pratique dans l'accompagnement professionnel et le bilan de compétences, alliée à une expertise pointue du droit du travail. La **flexibilité** s'y mêle pour pouvoir offrir un soutien personnalisé, adapté aux besoins de chacun et à chaque étape de son parcours professionnel.

L'activité de conseil de CAP a également été déclinée en six thèmes centraux

- >> Faire le point sur sa situation professionnelle
- >> Connaître ses droits au travail
- >> Retrouver un travail ou en changer
- >> Elaborer un dossier de candidature ciblé
- >> Négocier, vérifier ou aménager ses conditions de travail
- >> Trouver un équilibre entre travail et vie privée



MERCI DE JOUER LE ROLE DE RELAIS !

- >> Mettez le lien de notre site sur le vôtre, **transmettez-le à votre réseau** : www.cap-pro.ch
- >> **Distribuez les flyers de CAP** : Vous les trouverez en pièce jointe pour les envois électroniques. Vous pouvez les commander en version papier à info@cap-pro.ch.

>> **ATELIER « SOFT SKILLS », Jeudi 25 août**

Les « soft skills » peuvent être personnelles autant qu'interpersonnelles. Ce sont des compétences de « savoir-être » et relationnelles qui sont développées ou acquises par tout un chacun dans un contexte aussi bien professionnel qu'extra-professionnel.

Ces compétences sont essentielles et de plus en plus recherchées par les employeurs au travers des entretiens d'embauche.

Comment les reconnaître ? Lesquelles mettre en avant ? Comment les intégrer dans son CV et sa lettre de motivation ? Comment les faire ressortir en entretien d'embauche ?

Au travers d'un atelier de 3h, CAP vous accompagne pour mettre en valeurs vos « soft skills ».

L'atelier sera donné par David Girardier, formateur d'adultes et coach de formation, dont la vision du monde du travail s'enrichit d'une expérience de responsable des ressources humaines.

Date : Jeudi 25 août, 18h-21h

Tarif : Fr. 150.- (Fr. 100.- pour les bas revenus), y compris collation

- >> Si vous êtes intéressé-e, contacter-nous au 032 724 21 36 ou à info@cap-pro.ch
- >> A lire absolument : [Des atouts nommés « soft skills »](#), une contribution de CAP parue dans Les Rendez-vous de l'emploi, un cahier commun à L'Express, L'Impartial et le Journal du Jura.

>> **RAPPORT D'ACTIVITE 2010**

Qu'il s'agisse de l'activité de conseil, du travail de communication ou encore de la gestion du service, le développement des prestations offertes par CAP était au cœur de notre engagement en 2010.

En bref, cet essor se traduit par :

- **Le plus haut niveau de personnes conseillées** depuis l'ouverture du service, soit 90 personnes pour un total de 177 consultations ;
- **un accompagnement de proximité** assuré par l'ouverture d'un bureau à Yverdon-les-Bains et le renforcement des bureaux de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ;
- **une équipe de conseil renforcée** pour asseoir les compétences et l'expertise de CAP dans le domaine du conseil et de l'accompagnement professionnel ;
- **la création d'un service de conseil juridique** qui concerne les domaines du droit du travail et des assurances sociales ;

Et aussi des **témoignages de satisfaction** qui nous confortent dans le développement et le rôle de CAP :

« Chez CAP j'ai trouvé une oreille attentive, objective et encourageante. Je m'y suis rendue à chaque fois que j'avais besoin de faire le point sur ma situation, mes capacités et mes droits, et à chaque fois je suis repartie avec des outils, des solutions et des directions possibles pour continuer d'avancer. Un service précieux pour nous les femmes ! »

- >> [Version complète du rapport d'activité 2010](#)

>> SERVICE DE CONSEIL : HORAIRES ET TARIFS

- >> Consultation sur rendez-vous au tarif horaire de Fr. 40.- (Fr. 20.- bas revenus)
- >> Informations ponctuelles gratuites

Nous vous recevons volontiers sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.

CAP Neuchâtel – rue Louis-Favre 1, 2^e étage, bureau n°204, Hôtel des Associations

Lundi 13h30 – 17h

Mardi 8h30 – 17h

032 724 21 36

Jeudi 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h

info@cap-pro.ch

CAP La Chaux-de-Fonds – rue de la Serre 24, rez-de-chaussée

Jeudi 12h15-18h00

032 724 21 36

info@cap-pro.ch

CAP Yverdon – Centre social régional, rue des Pêcheurs 8A

Mardi 13h30 – 17h

Prise de rendez-vous tous le jours :

024 557 20 00

info@cap-pro.ch

Le service de conseil caP est soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre des aides financières prévues dans la Loi sur l'égalité.